



**Quimperlé
Communauté
Kemperle
Kumuniezh**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil communautaire de Quimperlé Communauté, convoqué le 24 septembre 2020, s'est réuni le 1^{er} octobre 2020 à 18h00, salle du conseil de Quimperlé Communauté, sous la présidence de Monsieur Sébastien MIOSSEC.

Nombre de conseillers :

En exercice : 52
Présents : 47 jusqu'à 18h30, puis 48 jusqu'à 19h, puis 47
Votants : 50 jusqu'à 18h30 puis 52
Secrétaire de séance : Jean-Luc EVENNOU

CONSEILLERS TITULAIRES PRESENTS :

ARZANO : Marie-Françoise LE ROCH, Jean-Luc EVENNOU
BANNALEC : Christophe LE ROUX, Marie-France LE COZ, Guy DOEUFF, Martine PRIMA, Denis BARGUIL
BAYE : Pascal BOZEC
CLOHARS-CARNOËT : Jacques JULOUX, Annaïg GUIDOLLET, Denez DUIGOU, Loïc PRIMA
GUILLIGOMARC'H : Alain FOLLIC
LE TRÉVOUX : Elina VANDENBROUCKE, Daniel HANOCQ
LOCUNOLÉ : Corinne COLLET
MELLAC : Nolwenn LE CRANN, Christophe LESCOAT
MOËLAN-SUR-MER : Marie-Louise GRISEL, Gwenaël HERROUET, Christelle FENEON, Franck BERTHET, Isabelle MOIGN, Jacques LE DOZE
QUERRIEN : Stéphane CADO, Patricia ECK
QUIMPERLÉ : Michaël QUERNEZ (départ à 19h), Danièle KHA, Patrick TANGUY, Danièle BROCHU, Gérard JAMBOU, Marie-Madeleine BERGOT, Pascale DOUINEAU, Eric ALAGON, Eric SAINTILAN
RÉDÉNÉ : Yves BERNICOT (arrivée à 18h30), Lorette ROBERT-ROCHER
RIEC-SUR-BÉLON : Sébastien MIOSSEC, Aude MARSILLE, Gilles GENTIL, Florence PENCHE
SAINT-THURIEN : Michel CHARPENTIER
SCAËR : Jean-Yves LE GOFF, Danielle LE GALL, Hélène LE BOURHIS, Jean-François LE MAT
TRÉMÉVÉN : Monique CAUDAN, Jean-Claude QUENTEL

ABSENTS EXCUSES :

Franck CHAPOULIE (MELLAC), Michel FORGET (QUIMPERLE), Christelle LAVOINE (REDENE), Robert RAOUL (SCAER)

POUVOIRS :

Franck CHAPOULIE (MELLAC) a donné pouvoir à Nolwenn LE CRANN (MELLAC)
 Michel FORGET (QUIMPERLE) a donné pouvoir à Gérard JAMBOU (QUIMPERLE)
 Christelle LAVOINE (REDENE) a donné pouvoir à Yves BERNICOT (REDENE)
 Robert RAOUL (SCAER) a donné pouvoir à Jean-François LE MAT (REDENE)
 Michaël QUERNEZ (QUIMPERLE) a donné pou voir à Danièle KHA (QUIMPERLE) à compter de 19h

DCC2020-122

POLITIQUES PUBLIQUES COMMUNAUTAIRES
6-CULTURE

Approbation des subventions ajustées suite à la COVID 19 au titre de l'année 2020

En date du 6 février 2020, le conseil communautaire approuvait les subventions au titre de l'année 2020. Dans le contexte de crise sanitaire traversée, plusieurs associations culturelles du territoire engagées dans un partenariat avec la communauté ont dû se résoudre à interrompre, modifier, reporter voire annuler leur manifestation cette année. Dans un esprit de solidarité visant à maintenir l'équilibre financier associatif, Quimperlé Communauté a proposé à ses partenaires de requestionner ensemble le montant de la subvention communautaire initiale afin de l'ajuster au regard des dépenses réalisées ou engagées et des recettes perçues ou garanties. Les montants des subventions ajustées proposées sont les suivantes :

BENEFICIAIRE	COMMISSION / THEMATIQUE	2020 MONTANT INITIAL	SUBVENTION AJUSTEE
LE FOURNEAU	CULTURE	290 000	169 907

2. Subventions et participations inférieures à 23 000 €

BENEFICIAIRE	2020 MONTAN T INITIAL	SUBVENTION AJUSTEE
LABEL IMAGE	13 000	4 500
REVES DOCEANS	12 000	0
COLLEGE LA VILLEMARQUE - Projet artistique Inattendument debout	2 200	500
ENVELOPPE NOUVEAUX PROJETS	14 000	
Dont ROCK EVENEMENTS	5 000	2 000
Dont Festival du conte	4 000	2 500
ENVELOPPE AIDE A LA DIFFUSION (COMMUNES < 2 500 H)	15 000	
Dont Pas Par Haz'art Festival Ethno Folk		500

L'assemblée délibérante est invitée à :

- APPROUVER ces tableaux de subventions ajustées suite à la Covid 19.

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré,
- APPROUVE ces tableaux de subventions ajustées suite à la Covid 19.

ADOPTÉ à l'unanimité,

ET ONT, les membres présents, signé après lecture

Pour extrait certifié conforme,



Le Président,

Sébastien MIOSSEC